## FROGÉ (Anselme)

Angers 1847.

Notre camarade Frogé Anselme, membre de notre Société depuis 1883, ancien président du Tribunal de Commerce et banquier à Tarbes, est décédé, le 28 janvier 1907, en cette ville, où ses obsèques ont eu lieu.

Dans l'assistance, particulièrement nombreuse, on remarquait M. le Maire de Tarbes, les principaux commerçants, les chefs des diverses administrations, les notabilités militaires, judiciaires, etc., des personnalités venues de Paris pour accompagner leur compatriote; tous tenaient à manifester, par leur présence, la grande part qu'ils prenaient au deuil de la famille de notre regretté Camarade.

La Société des anciens militaires, dont M. Frogé était membre hono-

raire, marchait en tête du cortège, précédée de son drapeau.

Parmi les nombreuses et magnifiques couronnes sous lesquelles disparaissait le char funèbre, on remarquait, indépendamment de celles de la famille, des amis et des employés du défunt, celles offertes par notre Société, par le Cercle de l'Union, etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le Directeur de la succursale de la Banque de France, à Tarbes; Cabarbaye, banquier; Sarcia,

négociant; Capdecoume, notaire.

Le cortège s'est rendu à la cathédrale, puis le corps a été transporté à la gare, l'inhumation devant avoir lieu à Pau, dans un caveau de famille, et notre camarade Dupont Louis (Ang. 1885), conseiller municipal de Tarbes a pris la parole en ces termes :

## DISCOURS DE M. LOUIS DUPONT (Ang. 1885).

MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom du Groupe pyrénéen des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers, dont le président, momentanément éloigné, n'a pu assister à ces obsèques, au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers, je viens dire un dernier adieu à celui qui fut notre camarade Frogé.

La mort a brusquement terrassé ce travailleur opiniâtre, l'a ravi à

l'affection des siens et, respectueusement, nous tenons à prendre la part de douleur qui les étreint.

Fils d'un modeste coutelier de Pau, Anselme Frogé entra en 1847 à l'École d'Arts et Métiers d'Angers, d'où il sortit en 1830 dans un très bon rang. Après avoir passé dans tous les ateliers de l'École et s'être spécialisé dans la fonderie, dès sa sortie, il vint s'employer en qualité de mouleur chez M. Salaignac, avec des appointements modestes.

Ses aptitudes et ses connaissances spéciales le firent vite distinguer par son patron. Aussi, à la mort de M. Salaignac, M. Lafite, qui avait acquis l'important atelier de constructions mécaniques de la rue du Quatre-Septembre, s'attacha Frogé comme associé.

Mais la liberté convenait mieux à son esprit indépendant; aussi, ne tarda-t-il pas — après conventions — à prendre l'établissement pour son compte.

A partir de ce jour, par un travail acharné, avec une volonté inébranlable, il s'éleva sur le chemin de la fortune. Le premier à l'atelier, dès la rentrée des ouvriers, il était dans son bureau, le soir, à 11 heures, penché sur les projets.

Il avait eu la prescience du développement de l'industrie des machines agricoles, et construisit les premières batteuses, les premiers pressoirs à vis métalliques; il établit aussi la plupart des moteurs hydrauliques des usines du pays.

Il aimait à rappeler, qu'en 1870, il avait participé à la Défense nationale, en construisant, de concert avec Rozes, les affûts et le matériel roulant d'une batterie d'artillerie.

Aimé de ses ouvriers, il récompensait les vaillants, les laborieux, et stimulait par son exemple ceux qui, moins adroits ou moins actifs, donnaient tous leurs efforts.

Parvenu à une honnête aisance et désirant prendre un repos légitimement gagné, il abandonnait son cher atelier et, bizarrerie du sort, dès son départ commença la décadence de cette importante usine dont le renom avait franchi les limites de la région du Sud-Ouest.

Frogé avait compté sans son activité particulière; privé d'occupations, il ne vivait plus. Les affaires lui étant indispensables, il fonda avec plusieurs associés une maison de banque, vite prospère. Cet homme possédait la science des affaires à un suprême degré. Il était heureux d'aider de ses conseils et d'encourager tous ceux qui allaient à lui. D'un coup d'œil, il séparait les utopies des idées originales mais réalisables; sous

un aspect rude — car c'était un caractère — il était foncièrement bon, et nombreux sont ceux qui ont eu à se louer de ses bienfaits.

De tempérament actif, Frogé ne devait pas rester insensible à ce qui se passait autour de lui et il rentra dans la vie publique. Républicain, il fut adjoint et eut ainsi l'intérim de la mairie. Sous son initiative féconde, Tarbes se transforma et s'embellit : on lui doit l'édification du Marché-Brauhauban, de la Halle, de divers grands travaux de voirie et d'assainissement.

Il fut mêlé activement à toutes les luttes politiques qui affligèrent notre ville pendant cette période troublée de l'ordre moral, et eut le très grand honneur — incapable d'une félonie — d'être emprisonné pour faits politiques.

Apôtre de la laïcisation, il n'a jamais transigé avec sa conscience; aussi, emporte-t-il l'estime et le respect dus aux convictions sincères et immuables. Il abandonna bientôt la scène politique, qui ne convenait pas à l'ardeur de son tempérament, pour se cantonner au Tribunal de Commerce où il fut successivement juge et président.

Avec l'esprit juridique qu'une longue carrière commerciale avait développé, avec un souci méticuleux, il arbitra impartialement les litiges soumis à sa juridiction. Il a laissé au Tribunal le souvenir d'un caractère

éclairé, incapable de compromission.

Parvenu par son travail à la fortune, il aimait à rappeler ses modestes débuts, à la sortie de l'École. Il faisait partie, depuis longtemps, de la Société des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers et, au nom de la solidarité, il engageait les jeunes à se grouper dans cette Association. A tous les Camarades qui faisaient appel à son jugement, il donnait des conseils et de précieuses indications.

Bon, il faisait le bien modestement. Appelé à la vice-présidence de la Caisse des Écoles par la confiance de ce comité, il pouvait, là, donner libre cours à sa générosité. Tout lui était occasion pour manifester son penchant pour l'enseignement laïque. Toutes les semaines, M. le Maire recevait un paquet de bons pour soupes gratuites, avec prière de les faire distribuer aux élèves nécessiteux des écoles de la ville. Bien des cœurs pleureront le philanthrope disparu, qui apportait dans ces existences un clair rayon de bonheur.

Cette figure qui disparaît et qu'on n'oubliera pas, peut être donnée en exemple aux jeunes générations.

Puissent l'estime et la sympathie, puisées dans le concours d'amis

rassemblés dans ce funèbre cortège, être un adoucissement à la grande douleur de toute la famille éplorée.

Et vous, cher Camarade, qui allez connaître le repos, dans l'éternel sommeil, je vous adresse mon dernier adieu.

LA COMMISSION RÉGIONALE DE TARBES.